

Où se procurer un composteur ?

Les composteurs sont vendus dans les jardinerie, les quincailleries, et même dans les grandes surfaces. Ils sont parfois proposés par les collectivités locales dans le cadre d'opérations de promotion du compostage individuel.

CdC* de Sablé-sur-Sarthe : 02 43 62 50 40

CdC* de l'Orée de Bercé Béloinois : 02 43 47 02 20

CdC* de la Champagne Conlinoise : 02 43 52 11 67

CdC* des Portes du Maine Normand : 02 33 32 86 82

CdC* du Bocage Cénomans : 02 43 83 51 97

CdC* du Pays Belmontais : 02 43 33 46 54

CdC* du Pays Fléchois : 02 43 48 66 07

CdC* du Val de Sarthe : 02 43 83 51 12

CdC* du Pays de Sillé : 02 43 20 23 80

CdC* des Alpes Mancelles : 02 43 34 34 59

CdC* du Pays Marollais : 02 43 34 16 48

CdC* du Saosnois : 02 43 97 25 31

CdC* Maine 301 : 02 43 29 00 01

Le Mans Metropole : 02 43 47 47 60

Syndicat Mixte Val de Loir : 02 43 94 86 50

Smirgeomes : 02 43 35 86 05

CdC Loué-Brûlon-Noyen : 02 43 92 31 58

CdC* Portes du Maine : 02 43 27 37 20

CdC* Sud Est du Pays Manceau : 02 43 40 09 98

CdC* des Rives de Sarthe : 02 43 20 03 94

* Communauté de Communes

Département de la Sarthe
Direction des Territoires, de l'Agriculture
et du Développement Durable
5 rue Joseph-Marie Jacquard
72000 Le Mans

www.sarthe.fr/gestion_dechets.asp
Tél : 02.43.54.72.52
www.sarthe.fr

Le Jardinier Sarthois
4, rue d'Arcole
72015 Le Mans Cedex

www.lejardiniersarthois.com

Document réalisé en partenariat avec l'association du Jardinier sarthois.

Conception : L. Chapron CG72

Le paillage organique

Solution pratique, économique et écologique, le paillage est un très bon complément du compostage. Il s'agit de recouvrir la terre d'une couche de matières végétales qui va protéger, nourrir et maintenir la souplesse du sol pour le plus grand plaisir du jardinier.

Avec quoi peut-on facilement faire du paillage ?

De nombreux déchets de jardins peuvent constituer un paillage efficace et simple à mettre en place :

- Des tontes de gazon préalablement séchées.
- Des petits déchets verts broyés et des copeaux : on peut très aisément broyer sommairement à l'aide d'une tondeuse des déchets un peu secs et fermes comme des petits résidus de taille de plantes, tiges fanées, feuilles sèches des vivaces, etc.
- Des feuilles mortes (les grandes feuilles que l'on a fait sécher peuvent être préalablement broyées à l'aide d'une tondeuse !).

Quels intérêts pour le jardin ?

- Le paillage va permettre de ne pas recourir à des désherbants chimiques car il va limiter très fortement le développement d'herbes indésirables concurrentes à vos plantations.
- Il va de soi que cela limite la corvée de désherbage manuel !
- Le paillage va garder le sol aéré et souple en le protégeant des fortes chaleurs et des intempéries les plus importantes (gel, fortes pluies, etc.).
- La dégradation naturelle des paillis va nourrir le sol de par sa transformation en humus, favorisant la richesse et la biodiversité du sol.
- Le paillage limite l'évaporation en été, comme le dit le dicton, « paillage vaut plusieurs arrosages ».

Gestes malins au jardin

Le paillage des plantations

Les tontes de gazon une fois sèches, associées ou non à d'autres résidus de végétaux finement broyés, fournissent un excellent paillage. En haie, en massif ou au potager, le paillis organique apporte de l'humus, limite le désherbage, protège, maintient l'humidité du sol et réduit l'exposition au gel.

Le mulching (recyclage sur place des pelouses)

A l'aide d'une tondeuse mulching ou recycleuse (et même d'une tondeuse à main pour les petits jardins) disposant d'une lame hélicoïdale, l'herbe finement broyée est laissée sur le sol. Ainsi, il n'y a pas de ramassage et pas d'herbe à stocker. L'herbe étant composée à 90% d'eau, elle se dégrade naturellement en nourrissant le sol.

Des choix malins de végétaux !

Pour l'aménagement de son jardin, il est possible de choisir des plantes qui génèrent moins de déchets. Il faut éviter les arbustes à croissance rapide tels les Eleagnus, Photinias..., qui ont l'avantage de former rapidement des écrans verts efficaces, mais nécessitent des tailles fréquentes. Il en va de même pour les gazons : il existe des gazons à croissance lente qui permettent d'espacer les tontes.

Dans un grand jardin, on peut laisser une partie de la pelouse en prairie. Ces quelques zones « sauvages » favorisent la biodiversité et créent pour les insectes butineurs un milieu favorable.

Jardiner sans pesticides

Pour limiter la production de déchets toxiques et obtenir des fruits et légumes de qualité tout en préservant l'environnement.

Faire soi-même son compost : les avantages

- Faire des économies en réduisant la production d'ordures ménagères gérées collectivement.
- Produire un engrais naturel de qualité pour vos plantes.
- Contribuer à la préservation de l'environnement.



Le petit guide du Compostage



L'association du
Jardinier sarthois



Sarthe
Le Département
www.sarthe.fr

Produire moins de déchets verts, c'est possible !

La réduction des déchets à la source vise à alléger le poids de nos poubelles en évitant la production de certains déchets. Concernant les déchets verts, il existe des techniques simples et économiques : la réutilisation, le compostage, le mulching, ...

La réutilisation des déchets verts à domicile permet :

- de réduire les déplacements en déchèterie,
- de réduire voire de supprimer l'utilisation de produits chimiques (désherbant, engrais de synthèse),
- d'améliorer la productivité du sol,
- d'espacer les arrosages,
- de faire des économies.

Qu'est-ce que le compostage ?

Nos poubelles contiennent environ 30 % de matière organique qui peut être directement compostée : épluchures, marc de café, tonte de pelouse... Le compostage est la transformation, en présence d'eau et d'oxygène, de déchets organiques par des micro-organismes (champignons microscopiques, bactéries...) en un produit comparable à l'humus et utile en agriculture et en jardinage : le compost.

Il peut se pratiquer dans des installations collectives (plate-formes ou centres de compostage), ou individuellement dans le jardin (compostage individuel).

Au bout de plusieurs mois (4 à 8 mois, voire plus selon la méthode utilisée), le compost est mûr. Il se caractérise par un aspect homogène, une couleur sombre, une agréable odeur de terre de forêt, et une structure grumeleuse. Il est fin et friable.

Que peut-on compostier ?

Tous les déchets organiques, à différents degrés, sont compostables :

- Les déchets de cuisine : épluchures, coquilles d'oeufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fruits et légumes abîmés, viande en très petite quantité (et sous certaines conditions)...
- Les déchets de jardin : tailles, branches coupées et/ou broyées, tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, fanes de légumes, certaines mauvaises herbes (le liseron, l'oxalis vert ou rouge, le chien-dent...).
- Les déchets de maison : mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux (de bois), papier journal, plantes d'intérieur avec éven-

Conseils pratiques :

Pensez à recouvrir vos déchets de quelques pelletées de compost ou de terre, cela permettra de les ensemercer afin de favoriser le démarrage du processus de dégradation et de les protéger des assauts des chiens et chats .

Équilibrer les apports

La plupart des catégories de déchets compostent difficilement seules. Il faut les mélanger pour obtenir un bon rapport carbone/azote, une humidité adaptée facilitant l'aération.

Le mélange idéal :

- 1/3 de déchets plutôt carbonés (feuilles mortes, herbes sèches, foin, papiers...)
- 1/3 de déchets humides (épluchures, tontes de pelouse, légumes gâtés...)
- 1/3 de déchets grossiers (branchages, copeaux...)

Fragmenter, diviser

Pour faciliter leur attaque par les micro-organismes, il est important de bien découper et de bien mélanger tous les éléments incorporés dans le composteur (longues tiges de fleurs, fruits périmés...)

Bien mélanger les déchets pour aérer le compost

Chaque nouvel apport de déchets doit être mélangé à la couche supérieure du compost.

Surveiller le taux d'humidité du compost

Le compost doit être ni trop sec ni trop humide. Le couvrir est une bonne solution pour protéger vos déchets du dessèchement dû au vent et au soleil, mais aussi du détrempeage dû aux précipitations et du lessivage des éléments nutritifs dû à la pluie.

⚠ Attention :

- Certains déchets ne se compostent pas : plastiques, métaux, verre, les déchets toxiques, les végétaux contaminés (traitement chimique, maladies...).
- Ne pas placer votre composteur juste à la limite de votre propriété. Vos voisins peuvent ne pas apprécier la vision de votre compost.
- Ne pas mettre votre composteur dans un creux ; l'eau pourrait s'y accumuler.

Un gazon sain et costaud sans chimie ?

Deux plantes indésirables viennent régulièrement dégrader nos gazons : la mousse et le trèfle. A tout problème, une solution naturelle souvent plus efficace que des traitements nocifs pour l'environnement !

- Pour limiter la croissance des mousses, tondre haut les graminées (de l'ordre de 6 à 8 cm) empêchera d'autres végétaux concurrents de s'implanter. De même, l'apport au printemps de compost mûr tamisé renforcera également le gazon.
- Pour éviter la prolifération des trèfles, l'apport de compost tamisé est également une solution efficace car ce végétal pousse dans les sols pauvres en azote. Comme pour les mousses, tondre assez haut, en réglant la hauteur de coupe de la tondeuse au dessus de 5 cm, permettra au gazon d'être suffisamment dense pour ne pas laisser le trèfle se développer.

Le Jardinier Sarthois

Le Jardinier Sarthois est une association loi 1901 implantée depuis 1924 qui a pour objet l'encouragement aux jardins ouvriers, ruraux et familiaux de la Sarthe. Le Jardinier Sarthois c'est 8600 adhérents, 37 sections locales, un bulletin trimestriel et un site Internet (www.lejardiniersarthois.com).



Mémo du compostage

Bien composter, c'est **mélanger** les différentes catégories de déchets, **aérer les matières** et **surveiller l'humidité**.

Les déchets plutôt carbonés (branches, paille, écorces, feuilles mortes, sciure, herbes sèches, papier, carton...).

Seuls, ils se compostent très lentement.

Les déchets humides (déchets de cuisine, tontes de gazon, pousses vertes...).

L'eau qu'ils contiennent est très utile au processus, mais seuls ils se tassent et s'asphyxient, générant des odeurs désagréables.

Les déchets grossiers (tailles et déchets fibreux broyés).

L'enchevêtrement de ces matériaux crée des vides dans lesquels l'air peut circuler, ce qui facilite l'aération. Cependant, s'ils sont trop nombreux, ils risquent d'entraîner un dessèchement trop rapide des déchets.

Les déchets plutôt azotés (déchets de cuisine, tontes de gazon, pousses vertes...).

Ils se dégradent très facilement et ont tendance à pourrir.

Les déchets secs (branches, paille, papier, sciure...).

Seuls ils ne se compostent pas.

Les déchets fins (déchets de cuisine, sciure, tontes de gazon...).

Ils se tassent facilement, empêchant le passage de l'air.

⚠ Ne pas compostier

Plastique, tissus synthétiques, verre, métaux, sacs aspirateur, bois, produits chimiques, huiles de vidange...

Ces déchets peuvent être recyclés en les déposant dans votre déchèterie.